

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة المالية

المديرية العامة للميزانية
المدير العام

N° 4754.MF/DGB/25

Alger, le 12 3 JUL 2025

Mesdames et Messieurs :

-Les directeurs régionaux du budget pour communication aux contrôleurs budgétaires

- Les contrôleurs budgétaires auprès de l'administration centrale.

Objet : A/s imputation budgétaire des dépenses

Ref : -Décret exécutif n°24-347 du 14 octobre 2024 fixant les modalités d'exercice du contrôle budgétaire.

-Arrêté n°124 du 15 août 2022, fixant les sous catégories de la dépense ainsi que la codification de la classification par nature économique des charges budgétaires de l'état modifié et complété

J'ai l'honneur de rappeler à l'ensemble des contrôleurs budgétaires que le contrôle et la vérification de la disponibilité des autorisations d'engagement, ainsi que leur suivi, se font au niveau des montants ouverts au sein **de chaque catégorie**. La consommation des crédits des autorisations d'engagement par les engagements s'effectue donc au niveau des montants des crédits ouverts au sein **de chaque catégorie** de dépenses conformément à l'arrêté n°124 sus référencé.

J'accorde une grande importance à l'application stricte des termes de cette note.

ع | المدير العام للميزانية

زليس قسم الميزانيات المبرمج

الميزانية البشرية

رضا لوكام

